



COMMUNIQUE DE PRESSE DU 10 OCTOBRE 2015

Rapport d'évaluation intermédiaire « Genre et Développement »

Evaluation de la mise en œuvre, en 2014, de la Stratégie Genre et Développement 2013-2017.

Le Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes rend public son [premier rapport intermédiaire d'évaluation](#) de la mise en œuvre, en 2014, de la Stratégie Genre et Développement 2013-2017. Ce rapport fait suite au mandat confié par le CICID (Comité interministériel de la Coopération internationale et du Développement) le 31/7/2013.

Cette Stratégie s'inscrit dans le prolongement de la politique menée en France en matière d'égalité femmes-hommes, comme des engagements internationaux pris par notre pays en matière d'égalité de genre, qui incluent désormais aussi les Objectifs du Développement durable adoptés lors de la récente Assemblée générale des Nations-Unies : le 5^e ODD vise « l'égalité entre les sexes ». Alors que 70 % des personnes vivant sous le seuil de pauvreté dans le monde sont des femmes, la nécessité s'impose de mobiliser une part significative de notre aide publique au développement pour leur permettre d'accéder à l'autonomie et à l'égalité des Droits.

Nous saluons les avancées prometteuses enregistrées notamment par le Ministère des Affaires étrangères et du Développement international et l'Agence française de développement dans la prise en compte du genre dans leurs actions, projets et instruments financiers du développement, les outils méthodologiques ont été créés et déployés en 2014. Fruit des efforts de sensibilisation, nous constatons aussi une nette amélioration de l'utilisation du marqueur « genre » du CAD (Comité d'Aide au Développement) de l'OCDE sur les projets sur aide française.

Des défis structurels contraignent l'efficacité de la mise en œuvre de cette Stratégie, du fait de moyens humains et budgétaires insuffisants, mais également de disparités d'appropriation, voire de résistances. Enfin des questions se posent quant à la part de l'aide française consacrée à des projets visant à réduire les inégalités, au regard de nos grands partenaires de l'OCDE, et quant à la proportion des frais d'écolage dans cette aide.

Le Haut Conseil à l'Égalité recommande que les acteurs concernés consentent à prendre quelques engagements supplémentaires, somme toute limités au regard des enjeux, pour permettre de transformer l'essai dès 2015. Il invite à renforcer le portage politique et hiérarchique de la Stratégie Genre et Développement ; envisager un renforcement -très mesuré, mais effectif- des moyens humains et budgétaires consacrés à la mise en œuvre de la Stratégie ; examiner la possibilité de réallouer des crédits sur des projets destinés véritablement à la réduction des inégalités et en élargir l'éventail.

La seconde série de recommandations préfigure les orientations et l'élargissement du champ de l'évaluation qui sera conduite sur l'exercice budgétaire 2015.

Retrouvez le rapport dans son intégralité ici : bit.ly/1jdhe1C